

Épidémie de contrebande de tabac et campagne fédérale
**Avec 36 % de contrebande dans nos écoles, les candidats
fédéraux du comté de Rimouski-Neigette ont le devoir de se prononcer**
Seul le Bloc québécois a pris la peine d'énoncer sa position clairement

Rimouski, le 8 octobre 2008 – L'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) demande aujourd'hui aux candidats fédéraux du comté de Rimouski de suivre l'exemple du Bloc québécois et d'agir de manière responsable en indiquant aux électeurs leur position face à la progression fulgurante de la contrebande de tabac qui atteint désormais 36 % dans nos écoles et qui expose nos jeunes fragiles et influençables au contrôle des groupes criminels désormais infiltrés dans les cours d'école pour les inciter à fumer en leur offrant des paquets de cigarettes deux fois moins chers que de la gomme balloune.

« Quand c'est rendu qu'un paquet de cigarettes de contrebande se vend deux fois moins cher que de la gomme balloune et qu'on en trouve partout autour des cours d'école, la population tape du pied et exige des solutions », a déclaré Michel Gadbois, vice-président principal de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA). *« Les candidats fédéraux ont le devoir de se prononcer, car le gouvernement canadien est en grande partie responsable de ce gâchis. C'est lui qui perçoit la moitié des taxes élevées du tabac légal et qui est responsable de la sécurité nationale »,* a souligné M. Gadbois. En 1994, c'est sous l'égide du gouvernement fédéral, alors dirigé par le premier ministre Jean Chrétien, qu'on avait réglé le problème en lançant un plan d'action intégré comprenant notamment une baisse des taxes des produits du tabac dont le commerce illicite représentait à l'époque 75 % du marché, une situation qu'on prévoit connaître d'ici 2010 au rythme où vont les choses.

Pour rappeler les candidats fédéraux à leurs responsabilités, l'ACDA-AQDA leur a transmis la semaine dernière un questionnaire à remplir sur le sujet (disponible sur le site www.acda-aqda.ca). Or, seul le Bloc québécois a, jusqu'à présent, pris la peine de le retourner au nom de tous ses candidats du Québec. *« J'ose espérer que l'absence de participation des autres partis n'est pas un signe d'indifférence. Il est urgent que le gouvernement fédéral présente un nouveau plan intégré pour mettre fin à ce fléau. Rappelons-nous que le pire cauchemar des contrebandiers demeure une baisse temporaire des taxes qui représentent à l'heure actuelle jusqu'à 80 % du prix des cigarettes légales »,* a souligné M. Gadbois.

Les 104 dépanneurs du comté de Rimouski-Neigette représentent une force économique importante. On estime qu'ils emploient environ 728 personnes, qu'ils versent 9,7 M \$ en salaire chaque année ainsi que 30,5 M \$ en taxes aux différents paliers de gouvernements. Les dépanneurs sont reconnus par Santé Canada pour leur excellente conformité en matière de prévention de la vente de tabac aux mineurs et procurent en outre à leur communauté un service indispensable en offrant à proximité des denrées de premières nécessités. Toutefois, à cause de la contrebande, les ventes de cigarettes légales sont en chute libre, ce qui entraîne des fermetures de magasin. Depuis trois ans, plusieurs centaines de dépanneurs ont dû fermer et plusieurs autres suivront si rien n'est fait.

Pour toutes ces raisons, l'ACDA estime que les candidats fédéraux ont le devoir de se prononcer sur la lutte à la contrebande de tabac. *« Ce serait vraiment tragique que nos candidats et élus se cachent la tête dans le sable plutôt que d'affronter ce problème urgent avec courage et lucidité, car ça enverrait aux criminels le signal qu'ils peuvent continuer à harceler nos jeunes sans problème »,* de conclure M. Gadbois.